



DOSSIER APPEL D'OFFRE
TRAITTEURS RNS 2025

Demande de mise à disposition d'espace buvette ou restauration à la RNS 2025

Le Comité Exécutif National (CEN) organise tous les ans la Rencontre Nationale Sportive et culturelle des originaires et des amis de Madagascar en Europe (RNS). Cette année nous allons ensemble célébrer la 50^{ème} anniversaire qui se déroulera les samedi 19 dimanche 20 et lundi 21 avril 2025 à Vichy.

Le CEN, Maître d'Ouvrage de la manifestation, souhaite proposer des spécialités gastronomiques malgaches aux participants de la RNS, et décide de faire appel à des traiteurs service qui seront installés sur différents lieux d'activité de la RNS.

L'attribution des emplacements se fera après une étude comparative des offres des prestataires, et sera allouée au candidat ayant soumis la meilleure qualité d'offre financière, expérience et équipement.

Les Conditions générales de mise à disposition d'espace pour prestation de restauration ou de buvette à la RNS 2025 définissent les conditions de location d'espaces destinés à assurer une prestation de traiteur pendant la RNS 2025, et s'appliquent à toutes les prestations traiteurs durant cette RNS.

Chaque candidat doit en prendre connaissance et les accepter formellement lors du dépôt de sa candidature.

Le CEN offre :

- a. La mise à disposition d'un espace dans les infrastructures où se dérouleront les activités de la RNS
- b. L'accès à l'eau potable, au raccordement électrique et la puissance électrique adaptée à la catégorie de prestation
- c. Les tables, les bancs et l'abri pour les consommateurs du Village de Madagascar
- d. Le contrôle de conformité électrique des installations des appareils fournis par ses prestataires
- e. La communication auprès du public sur ses supports médiatiques les adresses, les menus et tarifs des prestataires de restauration ou de buvette pendant la RNS
- f. L'autorisation d'occupation temporaire de l'espace public
- g. La vérification de la validité de l'attestation d'assurance du prestataire pour son activité à la RNS
- h. La mise à disposition d'espaces suivants :

Cod	Espace mis à disposition RNS 2025	Adresse	Activités
R1 à R7	7 espaces restauration équipés de tentes 8mx4m accessible aux clients sur 3 cotés	Parking Palais de sport Bellerive sur Allier	VILLAGE
R8	<u>Lot de 2 espaces :</u> 1 espace restauration buvette 1 espace buvette	Palais de Sport de Bellerive sur Allier	Cérémonies d'ouverture et de clôture, activités culturelles, Podium, éliminatoires de Basket, finales de Basket et de Volley, des stands
R9	Lot de 2 espaces équipés de tente	Route du Pont de l'Europe 03700 Bellerive-Sur-Allier Prévoir groupe électrogène et eau	Terrain foot
B1	Lot de 2 espaces à l'extérieur à l'intérieur du gymnase	Gymnase à confirmer	Eliminatoires Volley/ Tennis de table Natation
B2	· 1 buvette	Gymnase Jules Ferry	Eliminatoires Basket
B3	· 1 buvette	Boulodrome Centre Omnisports Pierre Coulon route de Charmeil Bellerive sur Allier	Pétanque
B4	· 1 Buvette :		Soirée DJ 2 nuits le samedi et le dimanche
R10*	1 Espace : réservée aux spécialités culinaires Malgache et démonstration	Parking Palais de sport Bellerive sur Allier	VILLAGE

- i. Pour les R1 à R7 : Installation le vendredi 18 avril à partir de 16h et fermeture le lundi 21 avril à 14H
- j. Pour le R8 : Installation le vendredi à partir de 16h et fermeture le dimanche 20 avril après la finale- Remise des clés lundi 20 avril après état des lieux.
- k. Pour le R9 et Buvettes : Installation le samedi matin et fermeture jusqu'aux dernières rencontres

Formulaire de demandeà renvoyer avant le 10 janvier 2025 à restauration@rns-cen.com**IDENTIFICATION RENSEIGNEZ OBLIGATOIREMENT TOUTES LES RUBRIQUES CI-APRES :**

Dénomination sociale _____

Statut Société Artisan Association

Numéro immatriculation SIRET _____ ou RNA _____

Nom responsable 1 _____ Tel _____ Mail _____

Nom responsable 2 _____ Tel _____ Mail _____

Nom société d'assurance couvrant l'activité de prestataire à la RNS _____

Numéro de la police d'assurance _____

CHOIX D'ESPACE(S) EXPRIMEZ VOTRE OU VOS CHOIX EN COCHANT DEUX CASES AU MAXIMUM ET FAITES VOTRE PROPOSITION OU VOS OFFRES DE PARTICIPATIONDépôt de candidature [du 10 Décembre 2024 au 10 janvier 2025](#)

Code	Espace mis à disposition RNS 2025	Adresse	Activités	Montant minimum de	Votre Proposition
R1 à R7	7 espaces restauration équipés de tentes 8mx4m accessible aux clients sur 3 cotés	Parking Palais de sport Bellerive sur Allier	VILLAGE	4 500,00 €	
R8	Lot de 2 espaces : 1 espace restauration buvette 1 espace buvette	Palais de Sport de Bellerive sur Allier	Cérémonies d'ouverture et de clôture, activités culturelles, Podium, éliminatoires de Basket, finales de Basket et de Volley, des stands	4 000,00 €	
R9	Lot de 2 espaces équipés de tente	Route du Pont de l'Europe 03700 Bellerive-Sur-Allier de 12h00 samedi 19 avril à 21h00 dimanche 20 avril – Prévoir groupe électrogène et eau	Terrain foot	1 500,00 €	
B1	Lot de 2 espaces à l'extérieur à l'intérieur du gymnase	Gymnase à confirmer	Eliminatoires Volley/ Tennis de table Natation	800,00 €	
B2	• 1 buvette	Gymnase Jules Ferry	Eliminatoires Basket	400,00 €	
B3	• 1 buvette	Boulodrome Centre Omnisports Pierre Coulon route de Charmeil Bellerive sur Allier	Pétanque	300,00 €	
B4	• 1 Buvette :		Soirée DJ 2 nuits le samedi et le dimanche	800,00 €	
R10*	1 Espace : réservée aux spécialités culinaires Malgache et démonstration	Parking Palais de sport Bellerive sur Allier	VILLAGE	* contacter directement la responsable pour la proposition d'offre à restauration@rns-cen.com	

Modalités pratiques :**1. Documents à remplir, à signer et à renvoyer à restauration@rns-cen.com en format PDF ou fichier EXCEL :**

- le formulaire de demande d'espace rempli avec votre proposition de frais de participation
- la confirmation d'acceptation des Conditions générales de mise à disposition signée
- la fiche technique renseignée, l'accord de Confidentialité signée,
- Votre attestation d'assurance couvrant votre activité à la RNS 2025

2. Des documents complémentaires seront demandés aux candidats des espaces R1 à R7 et R9 :

- la copie de la carte professionnelle restauration ou traiteur
- le CERFA N° 13984*03 validée par votre Préfecture.

3. Règlement :

- Un règlement de 60% vous sera demandé pour valider votre participation ainsi que pour réserver les emplacements R1 à R9 dans les 5 jours suivant la confirmation de votre candidature.
Le solde soit 40% sera à régler sur site le 21 avril 2025 à 12H
- Pour les espaces B1 à B4 le règlement se fera en une seule fois avant le 30 janvier 2025 à 20h.
- Un lien Hello Asso vous sera communiqué par le CEN à la confirmation de votre candidature.
- Une caution de 1 000 € sera exigée pour les R1 à R8, et de 500 € pour le R9. Les cautions seront restituées sous réserve du respect des conditions de propreté.

4. Validation et Confirmation :

Le CEN s'engage à accuser réception de chaque candidature dans un délai de 5 jours suivant sa réception. La commission se réunira le 15 janvier 2025 pour sélectionner les lauréats, et les résultats seront publiés le jour même.

La validation de votre candidature est soumise à la réception de votre règlement : 60 % du montant pour les restaurations et la totalité pour les buvettes.

ENGAGEMENT CASES A COCHER OBLIGATOIREMENT POUR LA PRISE EN COMPTE DE VOTRE CANDIDATURE

- Confirme avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de mise à disposition
- Confirme avoir pris connaissance et accepte l'accord de confidentialité
- M'engage à renvoyer les documents demandés en format PDF ou EXCEL à restauration@rns-cen.com dans les 7 jours suivants la confirmation de ma candidature
- M'engage si ma candidature est retenue, à effectuer les formalités ci-après dans les **7 jours** suivants la notification de la validation de ma candidature par le CEN :
- M'engage à régler uniquement en ligne la première la première tranche de 60% de mon offre de frais de participation validé par le CEN pour les stands R1 à R9
- M'engage à régler uniquement en ligne la totalité de mon offre de participation validé par le CEN pour les stands B1 à B4
- M'engage à participer à une réunion de préparation (en Visio) date à confirmer
- M'engage à ne pas dépasser la limite des kwh autorisée et à renseigner la fiche technique pour la liste des matériels utilisés.

Le non-respect de ces engagements pourra contraindre le CEN à imposer des sanctions, pouvant inclure la suspension de la candidature ou l'application de pénalités proportionnelles au préjudice occasionné.

Signature du candidat

Accord de confidentialité

à renvoyer avant le 10 janvier 2025 à restauration@rns-cen.com

Le CEN Comité Exécutif National et représenté par **Olivier ANDRIAMASILALAO** convient de ce qui suit :

Le Soumissionnaire reconnaît et s'engage à conserver la plus stricte confidentialité de l'Information Confidentielle, et que l'Information Confidentielle ne sera ni copiée, ni reproduite en tout ou en partie de quelque manière que ce ne soit ni divulguée aux tiers

Le Soumissionnaire s'engage à respecter et à faire respecter par son personnel respectif le présent Accord de Confidentialité et à ne pas révéler ou laisser à la disposition de tiers d'Information Confidentielle sans avoir obtenu l'accord préalable écrit du CEN.

Le Soumissionnaire prendra, préalablement toute communication à son personnel, toutes les mesures utiles pour préserver la confidentialité de l'Information Confidentielle.

La responsabilité du Soumissionnaire pourra être engagée sur le fondement du présent Accord de Confidentialité dès lors que CEN apportera la preuve d'une volonté de la part du soumissionnaire de divulguer lesdites informations ou de porter atteinte aux droits de propriété de CEN des Informations Confidentielles couvertes par le présent Accord de Confidentialité et pourra donner lieu à des actions en recherche de responsabilité et à réparation du préjudice subi.

Le présent Accord de Confidentialité est régi par le droit français.

Tout litige en découlant sera de la compétence exclusive du Tribunal du demandeur.

Signature du candidat